



E' Labets ?

Bulletin d'information et de liaison de la commune de Lucmau

N° 60 Mai 2019

Ipns

Le mot du Maire

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) sur lequel on s'appuie depuis 2009 pour les autorisations du droit du sol, sera remplacé d'ici 1 an ou 2 par le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI), c'est-à-dire à l'échelle de notre Communauté de Communes. Loi NOTRÉ* oblige !

Le nombre de constructions sera désormais très réduit, notamment dans les petites communes puisque cette Loi exige d'optimiser les espaces déjà bâtis.

Nous avons cependant pu faire identifier, pour Lucmau, dans le cadre de ce futur PLUI, un projet de lotissement de 8 à 10 maisons à Lescoudanes (autour des courts de tennis). C'est avec l'aide précieuse du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) que ce projet a pu être retenu. Cette association a effet réalisé un état des lieux de l'existant et nous a permis de présenter un schéma sommaire de cette future zone résidentielle en respectant son intégration dans l'environnement.

Je profite du sujet pour vous rappeler (encore) que TOUT projet de construction ou modification extérieure d'un bâtiment doit faire l'objet d'une d'autorisation, laquelle doit évidemment être respectée, même en ce qui concerne les couleurs du crépis et des menuiseries, à fortiori dans le périmètre de protection de l'église.

Merci de votre participation à la poursuite des efforts d'embellissement entrepris par les différentes municipalités.

Maryse BANQUET-RENARD

*NOTRÉ : Nouvelle Organisation Territoriale de la République

Retrouvez votre *E' Labets* et bien d'autres renseignements,
sur votre nouveau site : www.lucmau.fr

A.C.C.A.

Assemblée Générale

Samedi 8 juin 2019 à 10 h 30

Salle des fêtes de Lucmau

Inscriptions au repas jusqu'au mardi 4 juin

Réservations : Mme Nicole RAMONT : 05 56 65 25 79
M. Bernard BORDESSOULLES : 06 24 23 25 28

Association des amis de l'église
saint André de Lucmau

A.D.E.A.L

*L'estimation des travaux restauration de
notre église a été rendue par l'architecte*

Comme pour chaque projet de cette envergure, le montant des travaux est très élevé. Rien que pour la **première tranche** de travaux, (sanctuaire et travée 4 de la nef) la commune devra déboursier plus de 160 000 € hors taxes. Sans les subventions et sans l'appui de chacun d'entre nous, rendre à notre église Saint André la dignité qui lui est due sera très compliqué et prendra beaucoup de temps.

Soutenez l'Association,

Soyez acteurs du
renouveau de votre Église

Adhérez ou renouvelez votre adhésion.

Reçu sur simple demande pour bénéficier des avantages fiscaux

Vous pouvez retirer votre carte de membre à la mairie de Lucmau où une permanence se tiendra les

**mercredi 15 mai de 10 h à 11h30
et les samedi 18 et 25 Mai de 10 h à 11h30**

Vous pouvez également envoyer votre cotisation et vos coordonnées par courrier à la Mairie de Lucmau, 6 le Bourg, 33840 Lucmau. Nous vous ferons parvenir votre carte de membre.

Nous vous remercions par avance
pour votre implication dans notre
projet.

Etat Civil

Mariage : Amandine GLEYZE
Sébastien SESSAC
le 20 avril 2019

Décès : Mme Michèle CASTETS Lieu-dit Sabley,
décédée le 11 avril.

M. Roger DUBOURDIEU, ancien Lucmalais, décédé
le 6 mars

Zoom sur la Recyclerie du Bazadais

Vêtements, meubles, vaisselle, livres, l'association récupère les objets dont les gens ne veulent plus et le met en vente à très bas prix. Elle a aussi mis en place des ateliers : couture, fabrication de produits cosmétiques, rénovation de meubles, réparation électrique, et bientôt, réparation de vélos.

Apport ou achat, la Recyclerie est ouverte du mardi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, Chemin du Barraou à Bazas.

www.recyclieriedubazadais.fr

Le 19 mai de 8h30 à 19h00 à Escaudes

4^{ème} édition du Parc à Pied

Si vous aimez la randonnée à pied, rendez-vous le 19 mai à Escaudes pour participer à la 4^{ème} édition du « Parc à Pied », organisée par le Parc Naturel des Landes de Gascogne.

2 circuits sont proposés, le matin, 10 km pour adultes et jeunes à partir de 14 ans et l'après-midi, 6,5 km, pour les familles et enfants à partir de 8 ans. Le départ groupé se fait à 9 heures puis 14h30. L'itinéraire balisé sera ponctué de surprises récréatives et artistiques.

Les inscriptions se font sur place à partir de 8h30 ou 14h00.

Apporter son pique-nique ou réserver à l'avance au restaurant l'Escaudais.

Renseignements au 05 57 71 99 99

GRATUIT

Élections Européennes

De 8 h à
18 h

DIMANCHE

26 Mai

Les élections européennes ont lieu
au suffrage universel direct à 1 tour

Les bacs de tri sélectifs ont été remplacés par le SICTOM. Vous avez maintenant à votre disposition des containers plus modernes, adaptés aux personnes à mobilité réduite et aux enfants. N'oubliez pas qu'il est **interdit** de déposer quoi que ce soit au pied des containers.

Assistante sociale

Mairie de Préchac

Le 1^{er} et le 3^{ème} jeudi du mois

De 14h à 16h sur RV

☎ : 05 56 25 11 62

Marchés

Lundi : **Captieux**, Mardi **Préchac**
Mercredi : **Saint Symphorien** et **Grignols**
Jeudi : **Villandraut**
Vendredi : **Langon**
Samedi : **Bazas**
Joyeux marché à **Préchac**
: 1^{ers} dimanche du mois

Nous sommes nombreuses et nombreux à marcher chacun de notre côté... Si vous avez des idées de balades, de coins peu connus à découvrir en marchant dans les environs de Lucmau, faites le savoir, nous serions heureux de partager le plaisir avec vous !
Renseignements à la mairie :
05 56 65 22 65 ou 06 47 39 95 59
(J.L. LANNELUC)

Cercle de la Concorde

Samedi 25 Mai

Concert avec **Betty Blues**

Spéciale dédicace au Ciron, à la forêt des Landes et aux aiguilles de pins !
Théâtre est populaire et joyeux, drôle et exigeant . Il s'accompagne de nos musiques et de nos chansons, de nos utopies, de nos réflexions, surtout de notre humour, celui qui nous permet de ne pas sombrer dans le blues, celui qui nous donne la respiration nécessaire pour continuer à vivre, à agir et à rêver...

Repas à partir de 20h00

Assiettes de charcuterie, jambon braisé, fromage, dessert, café et vin compris : 15 € - concert seul : 8 €.
Réservations jusqu'au 22 mai.

 **Vendredi 21 Juin**
Fête de la Musique !
Avec **Marie BACH** 

Folk, Rock, Reggae ...
Chansons à texte

Jeune auteure, compositrice, interprète talentueuse,
originaire de Sigalens

Restauration assurée par le Comité des
Fêtes de Lucmau

Journée d'Élise

Solidarité Lucmau

Madame le Maire et le Conseil Municipal

Remercient infiniment tous les habitants qui se sont investis sans économiser leur énergie, pour entretenir et embellir notre village. Cette journée montre une nouvelle fois le magnifique sens de la fraternité que nous partageons et qui rend la vie meilleure dans notre belle commune.

Le Cercle de la Concorde

Bar - Billard

et aussi, rayon épicerie,
Produits frais, dépôt de pain.
Croquettes pour chiens et chats
Graines pour basse-cour et
palombes

Le Cercle : le



de notre village

Toute la
programmation des
Cercles de Gascogne
sur :

Cercles-gascogne.fr/animation/

Permanences de la secrétaire de Mairie

Samedi 18 mai
Samedi 15 et 29 juin
Samedi 13 juillet
Vendredi 26 juillet
Congés au mois d'août
Samedi 7 et 21 septembre
Samedi 5 et 19 octobre

Les femmes et le bordeaux, je
crois que ce sont les deux
seules raisons de survivre.
Pierre Desproges

Bibliothèque de Lucmau

Horaires : Les mercredis et jeudi de 10h à 11h30
Les samedis de 10h00 à 12h00

Mai						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Juin						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Juillet						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Et samedi 10 et mercredi 21 août

La déchetterie de Préchac

Une carte est nécessaire pour permettre l'accès à la déchetterie.

Si vous ne l'avez pas reçue, renseignez-vous à la Mairie

Elle est ouverte

Le mardi, le jeudi et le samedi de 8h30 à 17h00

Les sacs poubelle au titre de l'année 2019, sont disponibles en Mairie, aux heures d'ouverture du secrétariat.

Horaires d'ouverture de la Mairie de LUCMAU

Lundi : 8h30 à 12h00

Mercredi : 8h30 à 12h00

Jeudi : 8h30 à 13h00

et 14h00 à 18h30

Permanences du Maire

Mercredi et Samedi

De 10h30 à 12h00

☎ 05 56 65 22 65



Reconnaissez vous ces personnes devant le « Chalet Cazenave » ? (Vers 1910 ?)
Photo aimablement transmise par l'actuelle propriétaire.

LIBRE EXPRESSION

Coups de cœur ou coups de gueule...

Bonnes ou moins bonnes nouvelles.

Vos petites histoires, vos anecdotes,

Vos suggestions, vos interrogations,

Un espace vous est réservé dans votre

e'labets ?

Envoyez vos textes à : elabets@gmx.fr
ou déposez les à la Mairie de Lucmau

Ramassage des ordures ménagères

Le mercredi matin

(Sauf si un jour férié tombe avant le jeudi :
ramassage le jeudi)